



CRÉER ET PILOTER SON ENTREPRISE

FORMATION COURTE - CRÉATION D'ENTREPRISE



STAGE DE PRÉPARATION À L'INSTALLATION

OBJECTIFS

- Préparer son projet de création / reprise d'entreprise artisanale
- Appréhender de façon concrète les missions et responsabilités du dirigeant d'entreprise artisanale

Le Stage de Préparation à l'Installation est une étape incontournable pour le créateur d'entreprise. En effet, se lancer à son compte est un processus complexe dont il faut comprendre les enjeux et les formalités. Les connaissances juridiques, fiscales, sociales, économiques et commerciales ne s'improvisent pas et sont de la plus grande importance.

Ce stage est la clé pour réussir votre projet de création ou reprise d'entreprise et vous permettra de vous lancer dans l'entrepreneuriat dans les meilleures conditions.

PRÉREQUIS

Avoir le projet de créer ou reprendre une entreprise

PUBLIC

Futur chef d'entreprise artisanale
Toute personne concernée par un projet de création / reprise d'entreprise

DURÉE

4,5 jours : 30 heures
Certaines programmations peuvent prévoir exceptionnellement la formation sur 4 jours

INTERVENANT

Formateur expert dans le domaine du pilotage d'entreprise ayant une grande connaissance de l'environnement professionnel de l'artisanat

DATES ET LIEUX

Chambre de Métiers d'Alsace à Schiltigheim, Colmar et Mulhouse
Calendrier annuel des stages : nous consulter

TARIF

285 €
Possibilité de prise en charge : nous consulter

CONTACTS

→ BAS-RHIN

CMA Schiltigheim - Service Formation : Patricia SALOMON
30 avenue de l'Europe CS 10011 67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03 88 19 79 04 - Courriel : spi67@cm-alsace.fr

→ HAUT-RHIN

CMA Colmar - Service Formation : Muriel JANTET
13 avenue de la République - CS 20044 - 68025 COLMAR cedex
Tél : 03 89 20 84 66 - Courriel : spi68@cm-alsace.fr
CMA Mulhouse - Service Formation : Katia CORNOLTI
12 boulevard de l'Europe - CS 43007- 68061 MULHOUSE cedex 3
Tél : 03 89 46 89 05 - Courriel : spi68@cm-alsace.fr



PROGRAMME

1. Préparer son installation :

- ▶ de porteur de projet à chef d'entreprise artisanale
- ▶ culture entrepreneuriale de l'artisan
- ▶ étude de marché, positionnement et stratégie commerciale
- ▶ gestion prévisionnelle et financière
- ▶ assurances, protection sociale, banques

2. Lancer et gérer son entreprise artisanale :

- ▶ régime fiscal et social de la microentreprise artisanale
- ▶ perspectives de développement d'activité et limites du régime de la microentreprise
- ▶ les formes juridiques de l'entreprise artisanale
- ▶ régime fiscal et social de l'entreprise artisanale au réel
- ▶ gestion de l'entreprise artisanale
- ▶ formalités d'immatriculation
- ▶ ressources humaines

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Pédagogies actives : les échanges avec les participants sont privilégiés en permanence

La formation est conçue pour alterner les apports théoriques, les exercices pratiques et le travail individuel

Un dossier de supports pédagogiques est remis aux stagiaires

ÉVALUATION

Les acquis sont évalués par un Questionnaire à Choix Multiples de 27 questions qui mesure les aptitudes du stagiaire en termes de :

- ▶ conformité du projet de création / reprise d'entreprise avec la réglementation
- ▶ viabilité et maturité du projet
- ▶ adéquation homme / projet

Une attestation de suivi de stage, qui vaut certification, est remise au stagiaire lors d'un entretien individuel, qui se déroule quelques jours après la formation

La CMA s'engage à préserver la confidentialité des informations dont elle pourra avoir pris connaissance dans le cadre de votre participation aux opérations visées par ce document.

Pour toute réclamation concernant les services, il convient d'adresser une lettre ou un courriel à la Direction Qualité de la Chambre de Métiers d'Alsace : direction.qualite@cm-alsace.fr